



BANQUE des
TERRITOIRES



**Accélérer
la rénovation
énergétique de
vos bâtiments
publics**

Accompagner la transition énergétique des territoires



Nous mobilisons une enveloppe de **2,5 Md€**
pour vous accompagner et financer vos projets.

VOS BESOINS

**Accélérer
la rénovation
énergétique
du patrimoine
public**

Communes, Départements, Régions, Métropoles, EPCI, Etablissements d'enseignement supérieur, Universités, Etablissements de santé, Hôpitaux et Syndicats d'énergie,
nous sommes à vos côtés à chaque étape

CONSEIL ET ÉTUDES

Conseil et co-financement d'études d'ingénierie

Quel que soit votre stade d'avancement dans la démarche de transition énergétique de votre patrimoine immobilier

Nous vous proposons :

des interventions de consultants experts

sur site pour mener les études en amont

des co-financements d'études d'ingénierie

technique, juridique ou financière

la mise à disposition d'une plateforme nationale
de suivi des consommations

NOTRE OFFRE

FINANCEMENTS

Convention intracting

Financement jusqu'à 100 % de vos travaux

**Intracting classique : Taux performant sur
barème semestriel (0,75% en mai 2022)**

Les économies d'énergie engendrées remboursent
le coût des travaux

Intracting sécurisé : taux à 0 %

Pour la réalisation des travaux via un CPE (Contrat
de Performance Énergétique) : rémunération sur une
part des CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) générés

Prêt GPI AmbRE à taux fixe

Gain énergétique d'au moins 30 %
après travaux

Taux performant sur barème mensuel

Durée d'amortissement : 15, 20 ou 25 ans

Quotité : jusqu'à 50 % du montant total
de l'investissement

Phase de mobilisation : de 3 à 12 mois

Prêt GPI AmbRE à taux révisable

Gain énergétique d'au moins 30 %
après travaux

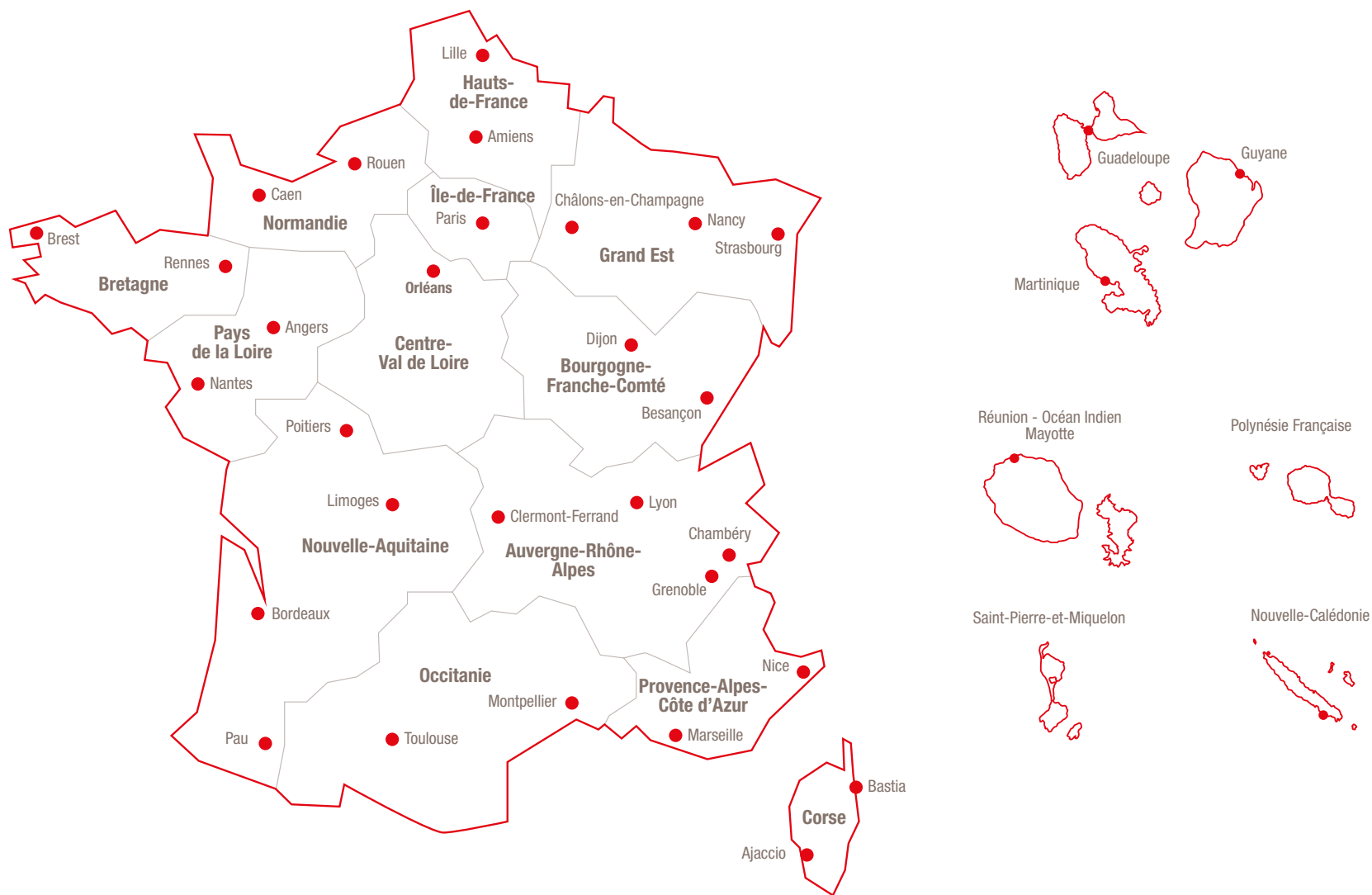
Taux du Livret A + 0,6%

Durée d'amortissement : 20 à 40 ans

Quotité : jusqu'à 100% du besoin d'emprunt

Différé d'amortissement : jusqu'à 5 ans

La Banque des Territoires, un réseau de proximité



banquedesterritoires.fr

   | @BanqueDesTerr